

# Archives Nationales

(ref : Amirauté de France, registre des assurances faites à  
Paris Z1D 80 )

## Assurance du Navire « La Marie » capitaine Hulquo », avril 1679

Données compilées par Michel Sarlangue, aout 2016

www.michelbaita.fr

1679.

12 avril.  
M<sup>r</sup> Francoia  
La Marie  
Cap<sup>e</sup> Hulquo

De La Coste d'Affrique a  
Marseille

po. v. compte & Comp. du Senegal Sur Le Corps Et quille du navire agrez Vistancilles  
appavaux, Victuailles, Marchandises argent avancé a L'equipage Et Generallem<sup>t</sup>  
Sur tout L'interest que vous pouvez auoir en Iceuluy nomme La Marie du port &  
quatre cent tonneaux Du Enuiron armé de Vingt quatre piéces de Canon coman-  
par Le Cap<sup>e</sup> Hulquo ou par tel aut. Cap<sup>e</sup> ou M<sup>e</sup> qui pourroit commander en sa  
place po. venir du Senegal & Coste d'Affrique a Marseille ou haure de brau-  
auec pouuoir de toucher a Cadix ou autre port d'Espagne po. y descharger le tout ou partie  
de ses Neigres et marchandises, A commencer Led. risque du moment que Lesd.  
marchandises ont esté ou seront chargees dans Led. navire avec Lesd. neigres  
po. continuer pend<sup>t</sup> tout Le temps qui sejournera depuis son chargement  
a Lad. Coste d'Affrique Jusqua ce qu'il en parte Et en faisant son retour  
jusqua estre auue dans son d<sup>re</sup> port de Marseille ou haure de brau qu'il  
y ait sejourné douze Suus po. faire sa descharge apres Lesquels Il Cessera  
sans que vous Soy<sup>z</sup> tenu En cas de peute de nous donner autre preuve ny Justiff<sup>ic</sup>  
de V<sup>r</sup> Interest que La pres. Police Seulement.

La Prime a cinq So. Cent